

# **BESSINES INFOS**

Informer, Échanger, Partager ...
... Pour Bien Vivre Ensemble

# L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

### La municipalité a rencontré, à la mairie de Bessines, Coralie DÉNOUES, présidente du Conseil Départemental

Lors de cette rencontre, le 19 septembre dernier, les problèmes de circulation et de sécurisation des piétons sur la RD3 (vers Sansais) et RD611 (vers La Rochelle) ont été passés en revue pour rechercher les aménagements nécessaires à la desserte de la nouvelle Maison de santé pluridisciplinaire par les transports collectifs (du ressort de NIORT AGGLO).

Dans un autre domaine, il nous a été rappelé que le Contrat Ambition Deux-Sevres (CADS) « tourisme et loisirs nautiques » qui couvre la période 2023-2028 pourrait être sollicité pour contribuer au financement d'aménagements liés au tourisme et aux loisirs nautiques notamment sur le site de Noisy et du Bief Jaron.

#### L'aménagement des voiries

Rue du Breuil Marais : lors de sa séance du 1er octobre, le Conseil Municipal a approuvé le marché relatif aux travaux de voirie de la rue du Breuil Marais. Ces travaux devraient être finalisés avant la fin de l'année, si les conditions météorologiques le permettent.

Rue des 3 ponts: suite à un contrôle initié par l'Etat, sur la sécurité d'un grand nombre de ponts en France, le second pont de la rue des 3 ponts a révélé ses faiblesses et doit faire l'objet d'une consolidation (ou rénovation) importante. Dans cette attente, et pendant toute la durée des études préalables, la circulation est strictement limitée aux véhicules de moins de 3,5 tonnes.

Rue des Petits Prés : en réponse aux demandes réitérées de la société TRANSDEV (bus TANLIB), et de nombreux automobilistes bessinois, les chicanes vont prochainement laisser la place à un nouveau dispositif de ralentissement.

Christophe GUINOT Maire de Bessines



Christophe GUINOT, Maire de Bessines et Président du CCAS, et Marjorie CHARLES-BERLIOZ, Vice Présidente du CCAS, ont le plaisir d'inviter les Bessinois et Bessinoises âgés de 67 ans et plus (nés en 1957 ou avant) au repas des aînés, servi le samedi 7 décembre 2024 à partir de 12h à la salle de la Grange.

Merci de confirmer votre présence en déposant le bulletin d'inscription ci-après avant le 15 novembre 2024 à la Mairie.



# Repas des aînés du 7 décembre 2024 Bulletin d'inscription à remettre en mairie avant le 15 novembre

M, Mme :	
·	79000 BESSINES
N° de téléphone :	Année de Naissance :
souhaite(nt) participer au repas des aîné	és du 7 décembre à la salle de la Grange, à partir de 121

# Informer - Échanger - Partager

# Vie Municipale

# Délibérations du Conseil Municipal du 1er octobre 2024

- 1- Convention DSDEN-Collectivité
- 2- Avenant n°2 au contrat de Prévoyance Collective
- 3- Marché Public du Breuil Marais
- 4- Ouverture de poste
- 5- Tableau des effectifs
- 6- Attribution de subventions
- 7- Redevance 2024 de concession avec GRDF

Retrouvez le compte-rendu complet du Conseil Municipal sur https://www.mairie-bessines.fr/compte-rendu-bulletin-mairie-bessines\_fr.html

#### Démission d'un élu

Le 1er août dernier, Richard POUQUET, conseiller municipal, a présenté sa démission pour raison personnelle. L'ensemble des élus le remercie pour son implication dans la vie municipale depuis 4 ans.

Cette démission entraîne l'entrée au Conseil Municipal de Gérard RENAUDET. Gérard était déjà très actif au sein de la commune qui a bénéficié de son expérience et de son expertise, notamment sa connaissance du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin. Ses interventions pour la remise en état des chemins communaux ont également été nombreuses. Nous sommes ravis de l'accueillir officiellement au sein de Conseil Municipal.

# **Dispositif Participation citoyenne**

La relance du dispositif « participation citoyenne » entre bientôt dans sa nouvelle phase opérationnelle. Plus il y aura de référents plus le dispositif sera efficace pour permettre d'éviter des actes de malveillance ou d'appréhender les coupables. Il est de nouveau fait appel aux volontaires sur toute la commune et en particulier pour :

- les nouveaux lotissements (Les Haies, les Jardins de Bellevue, Champs Blanchets)
- · le lotissement Bel Horizon
- le quartier Montamisé, Bain des Canes, Rue de plaisance, Rue du Château d'eau

Il faut rappeler que « le référent n'a pas pour rôle de faire des rondes, des contrôles ou de la délation mais tout simplement d'établir un lien entre voisins pour agir au plus près et transmettre aux forces de l'ordre ce qui lui paraît suspect. »

Tous les volontaires référents seront invités, individuellement, à une réunion d'information avec le Capitaine Eric BÉRENGER, commandant la communauté des brigades de Frontenay Rohan Rohan le Mardi 12 novembre à 20H30.

Merci de votre implication pour l'amélioration de la sécurité de nos habitants.

>> Inscrivez vous en Mairie ou au 05 49 09 10 64 <<





crédit photo : mairie de Bessines

# Dispositif Argent de poche

Cet été, 5 jeunes Bessinois ont participé au dispositif Argent de poche, en compagnie des agents de la commune!

Au programme: tri du courrier, accompagnement des secrétaires de mairie, réparation d'un grillage, nettoyage de la cour d'école, ramassage de feuilles. Une belle expérience pour nos 5 jeunes durant ces 3 semaines de vacances scolaires, en compagnie des employés des services administratifs et techniques de la commune.



crédit photo : courrier de l'ouest





**RETROUVEZ-NOUS SUR** 



# Plus de produits locaux et solidaires pour la cantine scolaire

A l'initiative de Marianne DISPA, chargée du développement du tourisme, de l'agriculture et de l'agroalimentaire à Niort Agglo, la municipalité a rencontré le 26 août dernier Claire CAILLAUD, coordinatrice du réseau RESALIS, qui regroupe depuis 2011, des producteurs locaux et les pouvoirs publics pour développer une filière d'approvisionnement local pour la restauration collective. Les Deux-Sèvres sont, en effet, un département agricole qui peut répondre aux besoins de cette filière si elle s'organise pour répondre aux attentes des producteurs et des acheteurs de la restauration collective.

Cette démarche permet, en premier lieu, la mise en relation sur la base de circuits courts, des producteurs locaux pratiquant l'agriculture bio ou durable et les acheteurs de la restauration collective.

Elle permet aussi de garantir le « bien manger », grâce à la qualité nutritive et gustative des produits, tout en diminuant le coût environnemental du transport. Ces qualités ont cependant un surcoût (que nous avons accepté) pour garantir un juste prix aux producteurs.

Elle permet enfin de répondre aux enjeux de la loi EGALIM, qui oblige la restauration collective à utiliser au moins 20% de produits bio et 50% de produits durables et de qualité.

### Objectifs de la loi EGALIM:

- favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous,
- renforcer le bien-être animal,
- réduire l'utilisation des plastiques dans le domaine alimentaire,
- améliorer les conditions sanitaires et environnementales de production,
- permettre aux agriculteurs d'avoir un revenu digne en répartissant mieux la valeur.



Tarifs can	tine, périsc	olaire et acc	ueil de loisirs	6						
	nfants scol	arisés à Bess	sines							
Votre Quotient Familial est →	De 0 à 550	De 551 à 770	De 771 à 1250	De 1251 à 2000	A partir de 2001					
Forfait Restauration scolaire et temps périscolaire du lundi au vendredi de 12h00 à 13h35 sauf le mercredi de 11h45 à 13h35 (2)	2,30 €	2,70 €	3.10 €	3,40 €	3,70 €					
GARDERIE du MATIN de 7h30 à 8h35	0,80€	1,00€	1,10€	1,20€	1,30€					
Périscolaire du soir de 15h45 à 18h30										
15h45-16h30 (1) goûter fourni par la municipalité	Gratuit									
16-30 – 17h30 : Temps TAP (2) Les lundi, mardi et jeudi sur inscription	1,00€	1,30 €	1,40€	1,50€	1,60€					
16h30-17h30 Périscolaire	1,00€	1,30€	1,40€	1,50€	1,60€					
17h30-18h30	1,00€	1,30€	1,40€	1,50€	1,60€					
Après 18 h 30		Pénalit	é de retard	=5€						
(1) Les enfants doivent être récupérés à 16H30 (2) les enfants ne peuvent être récupérés pendant ces horaires car inscrits sur planning établi										
Centre de Loisirs : Enfa	nts scolaris	s <mark>és</mark> (ou collég	gien l'ayant ét	té) <mark>à Bessi</mark> n	ies					
PERISCOLAIRE mercredis (goûter inclus) (de 13h35 à 18h30)	5,00€	6,00€	6,50€	7,50 €	7,50 €					
Centre de loisirs (cantine et goûter inclus) (3)										
Tarif journalier	9,00€	14,50€	21,00 € 24,00 €		24,00 €					
Tarif semaine (lundi vendredi)	36,00€	58,00€	84,00€	96,00€	96,00€					
Séjour (3)										
Tarif journalier sur Bessines	20,00€	30,00€	35,00€	40,00€	40,00 €					
Tarif journalier hors Bessines	35,00€	45,00€	55,00€	55,00 € 65,00 €						

Le centre de loisirs accueillera les enfants pendant la première semaine des vacances de la Toussaint (du 21 au 25 octobre), avec de nombreuses animations prévues sur le thème d'Halloween!

# La rentrée scolaire du lundi 2 septembre

L'accueil des parents et des élèves s'est fait dans la cour par la directrice Madame Jessica LABONNE, en présence de l'équipe enseignante, du directeur du Centre de Loisirs Julien PENINON et du Maire Christophe GUINOT.

#### Effectifs: 143 élèves, 44 maternelles, 99 élémentaires

23 PS/MS (15 PS - 8 MS) - Jessica LABONNE et Christine HERVE

21 MS / GS (11 MS – 10 GS) – Nathalie GEORGES

23 CP - Nathalie GUILLAIS

24 CE1/CE2 (14 CE1 - 10 CE2) - Carole BOBEAU

26 CE2/CM1 (7 CE2 / 19 CM1) - Julie DUBOIS

26 CM1/CM2 (5 CM1 / 21 CM2) - Pascal JUDE

#### Le centre de loisirs :

La même équipe d'animation reprend du service avec un petit changement tout de même. Lilian VESSIERES devient le directeur adjoint de Julien PENINON. L'équipe va continuer à proposer des activités aux enfants tous les jours, sur des thèmes renouvelés chaque mois.

Pour le mois de septembre les activités seront en lien avec "Le Monde de Mario", puis ils enchaîneront sur le thème "Harry-Potter" en Octobre.

Les devoirs surveillés ont débuté le 16 septembre. Ils sont encadrés par 2 enseignantes, Mme LABONNE et Mme DUBOIS, chaque mardi et jeudi.

Le périscolaire de 15h45 à 16h30 reste gratuit avec une collation fournie par la municipalité.



Notre commune s'équipe du dispositif Panneau Pocket, application dédiée aux collectivités pour informer et alerter les habitants de la commune!

Infos pratiques, travaux, agenda, alertes météo... : restez connecté aux actualités de Bessines!

Téléchargez l'application gratuite Panneau Pocket sur votre store mobile, et choisissez "Bessines - 79000" dans les favoris! Vous serez informé à chaque nouvelle actualité!

## Dans la plus grande indifférence un homme de Bessines a disparu.

Les Bessinois ne les voient plus. Les collectionneurs les regardent avec intérêt.

La physionomie de ce petit homme vert est très proche de la nôtre, bien qu'il soit plus petit que nous, comme un nain de jardin. Son physique est complètement inventé: c'est un petit notable avec un peu de ventre. On a l'impression qu'il ne sait pas trop où mettre ses mains.

#### Ce n'est pas un autoportrait mais cela pourrait être Fabrice Hyber aujourd'hui!

Depuis qu'il a été crée en 1991, ce personnage a parcouru le monde et s'est dupliqué dans d'autres installations, notamment à Shanghai, à Lisbonne, à Tokyo et à Londres. C'est le sens même de l'œuvre, qui consiste en une invasion. qui se déploie dans le monde entier.

Lors de sa réalisation, Fabrice Hyber pensait beaucoup à l'effet viral et à la démultiplication des formes par le clonage.

**L'Homme de Bessines est arrivé à Bessines,** il y est né en quelque sorte, et maintenant il est partout dans le monde. Comme une sorte de viralité de ce petit village, qui comptait à peu près mille habitants à cette époque.

Pour l'artiste, ses sculptures sont le symbole d'engagement écologique, de fluidité et de partage. Elles ont ensuite été repensées sous différentes tailles en utilisant divers matériaux.

A l'occasion des 30 ans (avril 2022) au milieu du sublime décor du Palais Royal, 30 hommes et une femme sont installés à la surface de la fontaine et donnent l'impression que les petits Hommes verts marchent sur l'eau, qu'ils recrachent par leurs orifices.





Fabrice Hyber pose avec l'un des Hommes de Bessines, rue Jean Richard.



crédit photo : wikimédia

Dans le cadre du programme 2024 « Un artiste, un monument », l'artiste investit le miroir d'eau de la villa Cavrois avec 35 hommes et femmes de Bessines. Il présente plusieurs œuvres et un potager de 500 m2 au fond du parc.

crédit photo : Benjamin Gavaudo / Centre des monuments nationaux

# L'entretien et la taille des haies séparatives

La municipalité reçoit de nombreuses réclamations de voisins relatives à l'absence d'entretien des haies séparatives ou d'opérateurs téléphoniques ne pouvant intervenir sur les lignes encombrées de végétation.

Il est rappelé que l'article 673 du Code Civil impose l'entretien des plantations par le propriétaire : « celui sur la propriété duquel avancent les branches des arbres, arbustes ou arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper » Il ne peut pas le faire lui-même sauf s'il s'agit « de racines, ronces ou brindilles ». Ce droit est imprescriptible.

Entre voisins : après une demande verbale amicale restée sans effet, il convient d'adresser une mise en demeure par LRAR. Si ce courrier reste sans effet, il est conseillé de saisir le conciliateur de justice qui est un auxiliaire de justice bénévole et gratuit. Ce dernier pourra convoquer les parties et rechercher un accord amiable qui sera formalisé par écrit. En dernier recours, il faudra saisir la justice de proximité pour faire valoir un trouble de voisinage anormal.

Un autre cas concerne les litiges relatifs aux lignes multimédias encombrées par la végétation et pour l'entretien desquelles, des travaux d'élagage sont indispensables.



Dans ce cas, le Maire est garant du respect de la réglementation. Après une mise en demeure du propriétaire récalcitrant restée sans effet, il sera fait appel à une entreprise d'élagage aux frais du défaillant.

# La location de kayaks en libre service a été suspendue

Après avoir obtenu l'accord de la commune de Bessines, pour disposer d'un espace public, proche du Bief Jaron, la société KAYAKOMAT et son représentant local Pierre VIALA devaient obtenir l'autorisation du Parc Naturel du Marais Poitevin avant l'installation du distributeur de kayaks.

Passant outre les formalités administratives auprès du Parc, le promoteur a mis en service son distributeur sans autorisation préalable. Cette infraction a déclenché le courroux des services du Parc, qui ont purement et simplement prohibé l'activité pour l'été 2024.

La municipalité regrette ce contre-temps, résultant de l'insouciance du promoteur et invite ce dernier au strict respect de la réglementation du Parc, pour être en mesure d'offrir cette nouvelle activité, dès le printemps prochain, du côté de la salle Noisy.



crédit photo : Pierre Viala

# Offre de bois de chauffage

La commune a fait abattre 17 peupliers, situés autour de l'ancien stade rue François GUIBERT, par une entreprise spécialisée qui achète les troncs et uniquement ceux-ci. En octobre, des frênes seront également élagués.

Les branches qui restent au sol sont proposées aux Bessinois(es)qui sont intéressé (e)s par la récupération de ce bois de chauffage : gratuitement pour le peuplier et au prix de 12 € le stère pour le frêne.

Les Bessinois(es) qui sont intéressé(e)s par la récupération de ce bois de chauffage doivent s'inscrire obligatoirement à la Mairie pour la signature d'une décharge de responsabilité. Vous serez informés ultérieurement du lot attribué ainsi que de la période de débitage et d'enlèvement.

# Le Ticket Jeune Citoyen : en quoi cela consiste?

Le Ticket Jeune Citoyen est un dispositif lancé par le Département pour soutenir les associations des Deux-Sèvres en impliquant les jeunes Deux-Sévriens dans cette démarche de soutien.

Ce programme a pour but de valoriser les associations qui concourent à l'éducation et aux loisirs des jeunes du département en leur proposant des activités variées, de qualité et de proximité.

Rendez-vous sur

https://www.monasso79.fr/ticket-jeune-citoyen

Et choisissez votre association!



# Informer - Échanger - Partager

# Qu'est-ce que l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) du Marais Poitevin?

Article rédigé par Adelaïde CARSIN, chargée de mission ABC du PNR Marais Poitevin.

Un ABC permet de mieux connaître la faune et la flore d'une commune. Il met en œuvre des inventaires et des animations visant à informer les habitants sur leur patrimoine naturel et aider les élus à continuer à valoriser l'environnement dans leurs projets. L'Atlas de la Biodiversité Communale Marais Poitevin se déroule de 2024 à fin 2026 dans 10 communes du Parc Naturel Régional

du Marais Poitevin. Bessines est une de ces communes.

#### **Zoom sur Bessines**

Bessines est un assemblage de zones de culture, de marais mouillé et d'un peu de bocage, répartis autour du bourg. On y trouve une belle diversité d'amphibiens (grenouilles, crapauds, tritons...), de chauve-souris et de mammifères terrestres (écureuils roux, martres des pins, genettes communes...).

Les connaissances déjà acquises sur la faune et la flore communale seront étoffées en 2025 par des professionnels dans le cadre du projet d'ABC et seront partagées auprès des habitants grâce à un programme d'animations communal.



crédit photo : Alain Texier



crédit photo : Parc Naturel Régional MP

#### Retour sur la balade nature ABC du 25 mai 2024

Le mardi 25 mai s'est déroulée à Bessines la balade de lancement de l'ABC sur la commune. Menée par Richard Joseph, animateur du Parc, les participants ont pu (re)découvrir une partie de leur commune dans une déambulation d'1h30 dans les rues du bourg sur le thème de la nature. (Voir photo)

La rencontre s'est terminée par une 1ère présentation de l'ABC en bord du Bief Jarron.

#### Envie d'être ambassadeur ABC de votre commune?

Le 19 septembre a eu lieu la 1ère rencontre du groupe de travail Atlas de la Biodiversité Communale de Bessines. Ce comité rassemble des habitants de la commune volontaires qui deviendront des ambassadeurs de l'ABC auprès des autres habitants. Avec ce groupe, vous construirez le programme d'animations communal et vous proposerez des actions en faveur de la biodiversité à la mairie.





#### Je veux participer!

Je m'adresse à l'accueil de la mairie : 05 49 09 10 64 OU à a.carsin@parc-marais-poitevin.fr

Un projet initié et coordonné par le Parc naturel régional du Marais poitevin, en partenariat avec 10 communes























Vous souhaitez rejoindre ce groupe?

Inscrivez-vous auprès de la mairie à l'adresse mairie@mairie-bessines.fr

# Vie Associative



#### **Vide Grenier BA**

130 exposants étaient présents au dernier vide-grenier Bessines Animation le dimanche 8 septembre dernier. Une forte mobilisation des bénévoles a permis de faire de cette journée une très belle réussite!



crédit photos : Bessines Animation





#### Marché des producteurs locaux

Le Comité des Fêtes organisait le 15 septembre un marché de producteurs locaux, à Noisy. Une dizaine de producteurs, pour certains Bessinois, étaient au rendez-vous. Un spectacle de rue et un groupe de musique étaient également au programme de cette belle matinée!

#### Soirée Musicale au bord de l'eau

En plein cœur de l'été, et avec le soleil, 2 groupes se sont produits dans le parc de Noisy, devant plusieurs centaines de spectateurs.

Une soirée sous le signe de la fête, de la danse et des bons moments passés entre amis!





crédit photos : comité des fêtes



# L'agenda des manifestations Octobre & Novembre 2024

- Loto organisé par Bessines Animation, le samedi 6 octobre à la salle de la Grange, à partir de 14h,
- Bourse aux livres organisée par la Bibliothèque Associative, le dimanche 13 octobre à partir de 10h à la salle de la Grange,
- Marche de 5 km dans le cadre d'Octobre Rose, le dimanche 13 octobre à partir de 10h, rdv à la Mairie,
- Tournoi de Palets, organisé par le Tennis Club Bessinois, le samedi 9 novembre à 19h au gymnase du Gros Buisson,
- Cérémonie du 11 Novembre par l'Association des Anciens Combattants, le lundi 11 novembre à 11h au cimetière de Bessines,
- Match de Futsal, organisé par Bessines ASPTT et la municipalité, dans le cadre de Movember, le jeudi 14 novembre à 21h au gymnase des Gardoux à Niort (planches de charcuteries et boissons sur place),
- Concours de belote organisé par le club Loisirs et Détente, le samedi 23 novembre à 13h15 à la salle de la Grange,
- Soirée Karaoké organisée par Bessines Animation, le samedi 30 novembre, à partir de 20h30 à la salle de la Grange,

• Repas des aînés, le samedi 7 décembre à la salle de la Grange, à partir de 12h.

#### De Niort à la Rochelle en moins de 1h30!!

Depuis le 2 septembre, et pour une durée de 2 ans, la ligne de car Express 140E, mise en place par la Région Nouvelle-Aquitaine avec le soutien financier de Niort Agglo, propose de desservir les zones d'emplois et d'études des territoires de Niort Agglo, de la Communauté d'Agglomération de la Rochelle et de la Communauté de communes d'Aunis Atlantique.

Trois allers et retours quotidiens du lundi au vendredi toute l'année sont prévus.

Pour Bessines, c'est l'arrêt Mude qui est sur la ligne.

Retrouvez tous les horaires sur https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/

# Infos diverses

Horaires d'hiver de la déchèterie de Bessines à partir du 28 octobre 2024

- Lundi de 13h à 16h50
- Mercredi de 13h à 16h50
- Vendredi de 13h à 16h50
- Samedi de 09h à 11h50 et de 13h à 16h50

# Horaires d'accueil du relais postal des Océades à Bessines

du Lundi au Vendredi de 10h à 17h le Samedi de 10h à 12h Tél 05-49-32-13-21

# Informations pratiques









vous allez!

> A bord du car
> Bientit sur l'appii MODALIS
> Dans les agences régionales Nouvelle-Aquitain
LA BOCHELLE:
Risson de la Mobilité, place de Verdan.
ROCHETERT:
Apence commerciale, place françoise Berilec.
> Dans les politors de vente:
RAANS:
ENANS:
COUNÇOIS:
COUNÇOIS:

#### NIORT → LA ROCHELLE

SAINT-SAUVEUR D'AUNIS :



		Lundi au vendredi					
NIORT	Póle universitaire	06:10	07:05	07:45	16:30	17:30	18:30
BESSINES	Mude	06:23	07:18	07:58	16:43	17:43	18:43
LA ROCHELLE	Gare Routière (gare SNCF)	07:32	08:27	09:07	17:52	18:52	19:52

#### LA ROCHELLE → NIORT

			Lundi au vendredi					
LA ROCHELLE	Gare Routière (gare SNCF)	•	06:12	07:02	07:42	16:30	17:30	18:30
BESSINES	Mude	-	07:25	08:15	08:55	17:43	18:43	19:43
NIORT	H. Sellier	-	07:27	08:17	08:57	17:45	18:45	19:45
	Pôle Atlantique	-	07:30	08:20	09:00	17:48	18:48	19:48
	Pôle universitaire	-	07:37	08:27	09:07	17:55	18:55	19:55

#### Ouverture de la Maison de Santé Pluridisciplinaire

Le regroupement médical à la maison de santé privée du 49 rue de Bellevue (ancienne SATRAC)
est opérationnel depuis début septembre.
Outre les 3 médecins généralistes déjà présents à Bessines, il comprend, à ce jour :
3 sage-femmes, 4 kinésithérapeutes, 1 ostéopathe et 2 infirmières
ainsi que l'association Médecins 79, antenne de SOS MEDECINS.
La municipalité se félicite de cette ouverture et remercie tous les professionnels pour leur implication.

#### **Publication**

<u>Directeur de la publication :</u> Christophe GUINOT

Date de bouclage : 01 octobre 2024

# Rédaction / conception :

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEAULT, Patricia BIZARD, Gérard RENAUDET et Bérenger BILLEROT Édition : Septembre/Octobre 2024

**Tirage:** 900 exemplaires Imprimerie Raynaud